



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERÈ DES UNIVERSITÉS**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Les épreuves du concours externe de secrétaire administratif de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
DEC1**

Affaire suivie par
Lucile Lefèvre de la Houplière
Cheffe de bureau

Thomas Werner
Gestionnaire
04 67 91 48 24
ce.recdec-concours-saenes @ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
340064 Montpellier
Cedex 2
www.ac-montpellier.fr

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

Épreuves écrites d'admissibilité	Vendredi 19 avril 2024
Jury d'admissibilité	Mardi 21 mai 2024
Épreuve orale d'admission	Mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 juin 2024
Jury d'admission	Vendredi 7 juin 2024
Publication des résultats d'admission	Lundi 10 juin 2024

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

14 FEV. 2024

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL